

Choisir un service à domicile

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Comparer les prestations et leur continuité avant de signer.

Les points à préparer

1. Décrire les tâches souhaitées avec l'accord de la personne et distinguer aide quotidienne et soins.
2. Demander si le service agit comme prestataire ou mandataire, ou si un emploi direct est envisagé.
3. Vérifier les compétences, l'encadrement et les limites de rôle des intervenants.
4. Demander comment sont organisés les absences, remplacements, week-ends et urgences.
5. Obtenir un devis détaillé : prestations, frais, conditions d'annulation et révision des tarifs.
6. Demander quelles aides peuvent être sollicitées, sans considérer leur attribution comme acquise.
7. Lire le contrat, repérer le contact de coordination et les procédures de réclamation.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-d-aide-a-domicile/les-services-d-aide-a-domicile>

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F32794>

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-de-soins-a-domicile/comment-mettre-en-place-des-soins-a-domicile>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.